

de la vie<sup>1</sup>. Chacune d'elles embrasse un ou plusieurs vices capitaux.

De même, il y a sept principales vertus chrétiennes : trois sont théologiques, quatre sont cardinales.

Il y a sept dons du Saint-Esprit. Mais les uns éclairent l'intelligence ; les autres échauffent, stimulent, fortifient la volonté.

Il y a aussi sept sacrements, mais on peut les diviser de plusieurs manières. On distinguerait d'abord les sacrements des morts et les sacrements des vivants. A un autre point de vue, il y aurait les sacrements qu'on pourrait appeler individuels, et les sacrements sociaux. Enfin il est des sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois, d'autres qu'on peut recevoir plusieurs fois, mais rarement, et d'autres encore qu'on peut recevoir fréquemment.

Ce dernier exemple montre comment une même série d'objets est parfois susceptible de classifications différentes, suivant le point de vue où l'on se place.

### 3. La Définition.

15. Résumer, dans une proposition aussi courte que possible, les caractères essentiels d'un objet, c'est ce qu'on appelle la *définir*.

La *définition* est donc une explication de la nature d'un objet, l'analyse intégrale de la compréhension d'une idée. On l'appelle ainsi parce qu'elle *définit*, c'est-à-dire qu'elle fixe les limites d'une notion en la séparant de toutes les autres.

16. Quelquefois la définition porte sur le terme employé pour désigner l'objet, c'est alors une définition *nominale* ou *définition de nom*.

Par exemple, qu'est-ce qu'un *préjugé*? — Un *préjugé* est un jugement que l'on forme avant d'avoir suffisamment approfondi une question. Cette définition repose sur le sens étymologique des deux parties du mot : *pré* (avant) et *jugé*.

De même : Qu'est-ce que la grâce *sanctifiante* ou *habituelle*? — La grâce *sanctifiante* ou *habituelle* est une grâce qui demeure en notre âme, et qui la rend sainte et agréable aux yeux de Dieu. Ici la définition porte sur le sens des deux mots *habituelle*, *sanctifiante*.

Dans ces deux exemples, la définition s'appuie sur l'étymologie.

<sup>1</sup> I S. Jean, II, 16.

« Mais, dit Balmès, il est à propos de ne point confondre l'une et l'autre. L'étymologie étant l'explication de l'origine du mot, il arrive souvent que le sens usuel est devenu très différent du sens étymologique. L'étymologie aide à connaître le sens véritable, mais elle ne le détermine point. Ainsi, par exemple, le mot *évêque*, *episcopus*, qui par son étymologie grecque signifie *vigilant*, et dans son acception latine *surintendant*, indique d'une certaine manière les attributions pastorales, mais il est loin de les déterminer dans leur véritable sens. Ce mot, chez les Latins, désignait le magistrat chargé de pourvoir aux subsistances<sup>1</sup>. »

Quelquefois le sens étymologique du mot lui est resté ; mais l'usage en a restreint la signification, de sorte qu'une définition purement nominale ou étymologique serait insuffisante.

Qu'est-ce que *médire*? par exemple. — *Médire* ou *mal dire*, c'est dire du mal du prochain. Une telle définition serait vraie, mais trop générale et partant incomplète. Le catéchisme la précise en ces termes : *médire*, c'est révéler sans nécessité les fautes ou les défauts du prochain. Par lui-même, le mot *médire* pourrait exprimer toutes sortes de paroles contre la charité, et même plus généralement toutes sortes de mauvaises paroles. C'est l'usage qui en a restreint le sens, et dans le langage théologique il désigne aujourd'hui une espèce particulière de péchés contre la charité.

17. Lorsque la définition fait connaître la nature de l'objet, c'est une définition *réelle*, ou définition de *chose*.

La définition réelle est *essentielle* lorsqu'elle exprime l'essence de la chose. C'est alors la définition scientifique proprement dite ; par exemple : *L'homme est un animal raisonnable*.

La définition réelle peut se faire aussi par l'*origine* de la chose, c'est-à-dire par le principe qui la produit ; par exemple : *La sphère est un solide engendré par un demi-cercle tournant autour de son diamètre*.

Enfin, la définition réelle est seulement *descriptive*, lorsque, sans pénétrer la nature de l'objet, elle le fait connaître en expliquant ses principales qualités ou quelques-uns de ses traits caractéristiques. Par exemple : *Le Ciel est un lieu de délices où les Anges et les Saints jouissent d'un bonheur éternel et parfait par la vue et la possession de Dieu*.

Dans la description on peut s'aider de la *comparaison*, de l'*analogie* et du *contraste*.

<sup>1</sup> Art d'arriver au vrai, p. 133.

18. Une bonne définition est chose difficile à faire, souvent même impossible. La définition devrait expliquer l'essence de la chose définie; or comment expliquer ce que l'on ne connaît point, ou ce que l'on ne connaît qu'imparfaitement? Il est bon que le maître soit averti de cette difficulté pour qu'il n'exige pas des enfants un effort d'esprit et une précision de langage dont un savant est à peine capable. Qu'est-ce que ceci? Qu'est-ce que cela? Voilà une question vite posée, mais qui souvent reste sans réponse. Faites redire à l'enfant les définitions qu'il a apprises, interrogez-le sur le sens des termes qu'il emploie; mais défiez-vous de ces embarrassants *qu'est-ce que...* Prenez la chose par un autre côté, donnez à votre question un tour différent; amenez l'enfant à dire ce qu'il sait, mais sans l'obliger à définir. « Je ne sais ce qu'est le soleil, dit encore Balmès, je ne connais point sa nature, il m'est donc impossible de le définir. Toutefois, comme je sais ce que j'entends par le mot *soleil*, il doit m'être facile d'expliquer le sens que j'attache à ce mot. Qu'est-ce que le soleil? Je l'ignore. — Qu'entendez-vous par le mot *soleil*? J'entends cet astre dont la présence amène le jour et dont l'absence produit la nuit<sup>1</sup>. »

19. Les qualités d'une bonne définition sont la *clarté* et l'*exactitude*.

La définition est *claire* si tout homme peut la comprendre dès qu'il connaît le sens des mots.

Elle est *exacte* si elle explique la chose définie sans y rien ajouter ni en rien retrancher.

#### Règles de la Définition.

20. Il y a quatre principales règles de la définition :

1<sup>re</sup> Règle. — La définition proprement dite ou définition logique se fait par le *genre prochain* et la *différence spécifique*. De cette manière l'objet défini est connu dans tous ses caractères et se distingue de toute autre chose.

On conçoit la raison de cette règle. Si l'on voulait, pour chaque objet, entrer dans le détail de tous ses caractères, la liste en serait beaucoup trop longue et l'esprit aurait de la peine à les embrasser. On réunit donc d'abord en un seul mot les caractères qui lui sont communs avec des notions analogues. Ce mot est

<sup>1</sup> Art d'arriver au vrai, p. 114.

celui qui exprime le genre immédiatement supérieur, ou *genre prochain*. Puis, à ce premier terme, on ajoute les caractères qui distinguent la notion à définir des autres notions du même genre, et qui en font une espèce différente. Il y a donc dans la définition la notion du genre et la distinction de l'espèce, ou *différence spécifique*.

Si l'on dit, par exemple : *L'homme est un animal raisonnable*, le mot *animal* représente le genre prochain, auquel appartient l'homme par ses facultés sensibles, et le mot *raisonnable* exprime la différence spécifique, c'est-à-dire le caractère qui distingue l'espèce *homme* des autres êtres animés.

De même dans la définition : *Le parallélogramme est un quadrilatère dont les côtés sont parallèles deux à deux*, le mot *quadrilatère* représente le genre prochain; et la différence spécifique se trouve dans ceux-ci : *dont les côtés sont parallèles deux à deux*.

2<sup>e</sup> Règle. — La définition doit être plus claire que le terme à définir.

3<sup>e</sup> Règle. — La chose définie ne doit pas entrer dans la définition sous le rapport où on la définit, autrement ce serait expliquer l'inconnu par l'inconnu.

4<sup>e</sup> Règle. — La définition doit être *adéquate*. Elle doit couvrir complètement l'objet défini et ne convenir absolument qu'à lui. En d'autres termes, la définition ne doit être ni *trop large*, ni *trop étroite*.

Elle est *trop large* lorsque le genre est trop élevé. Par exemple, si l'on dit : *L'homme est une créature raisonnable*, la définition est trop large, *créature* et *raisonnable* pouvant convenir à d'autres êtres qu'à l'homme. Pour préciser et limiter cette définition, le catéchisme ajoute : *composé d'un corps et d'une âme*.

Il en serait de même si l'on définissait le *parallélogramme* : un *polygone dont les côtés sont parallèles deux à deux*. Pour avoir pris le genre *polygone* supérieur à *quadrilatère*, on aurait une définition qui s'étendrait au moins à tous les polygones réguliers d'un nombre pair de côtés, et par conséquent ne serait pas spéciale au parallélogramme.

Au contraire, la définition est *trop étroite* si la différence spécifique est trop restreinte, c'est-à-dire si elle contient un ou plusieurs caractères de trop. Dire, par exemple, qu'un *polygone* est une *figure plane* limitée par des *droites parallèles deux à deux*, serait une définition inexacte, parce que trop étroite, le caractère *parallèle deux à deux* ne lui convenant pas nécessairement.

21. Le meilleur moyen de s'assurer qu'une définition est bonne, c'est de l'appliquer sur-le-champ aux choses définies et d'examiner si elle les comprend toutes, et ne comprend qu'elles.

On peut aussi renverser l'ordre des termes, c'est-à-dire mettre le défini à la place de la définition et réciproquement.

Qu'est-ce que le péché mortel? — *Le péché mortel est une désobéissance à la loi de Dieu en matière grave et avec plein consentement.* Renversement : *Une désobéissance à la loi de Dieu en matière grave et avec plein consentement est un péché mortel.*

A cause de cette possibilité de renverser les termes, on exprime souvent la même règle en disant que la définition doit être *convertible* ou *réciproque*.

#### 4. La Méthode.

22. La science est une connaissance certaine que nous avons de quelque objet.

Pour l'ange, dont le regard intellectuel pénètre la substance des choses et leurs causes, la science résulte d'une simple intuition.

Il n'en est pas de même pour l'homme. Dans la plupart des cas, la certitude qui constitue la science est chez lui le fruit du raisonnement. Partant d'un fait connu, l'esprit en recherche la cause, ou s'il se trouve en possession d'un premier principe évident, il s'appuie sur cette vérité pour en trouver d'autres qui en sont comme l'application ou la conséquence.

Ce procédé est laborieux, souvent incertain. Pour ne point nous égarer et parvenir sûrement au but, il faut avoir soin de suivre un sentier bien tracé, et prendre garde de ne jamais nous en écarter.

Cette route ou ce sentier que suit notre esprit à la poursuite de la vérité, c'est ce qu'en logique on appelle la *méthode*.

#### Induction et déduction.

23. Dans tout chemin, on peut considérer trois éléments : le point de départ, le point d'arrivée et la voie elle-même. Ainsi en est-il de la méthode.

Son point de départ, ce sont ces principes ou ces vérités évidentes par elles-mêmes et non démontrables qui, dans toute science, sont admises dès le début.

Son terme ou point d'arrivée, c'est la science elle-même. C'est vers elle qu'est dirigée la méthode, c'est à elle qu'elle se ter-

mine, et lorsqu'on y est parvenu, les opérations de la méthode prennent fin.

La route, c'est la série d'actes employés par l'esprit pour arriver des principes à la science<sup>1</sup>.

24. Or les sciences diffèrent par leur objet. Le point de départ n'est pas le même pour toutes. Comme, par ailleurs, du point de départ dépend le chemin à parcourir, la méthode ne peut être la même pour toutes les sciences. Celui, par exemple, qui remonte des effets à leur cause, ne suivra pas la même méthode que celui qui, de la cause, descend aux effets.

Nous venons de dire que le point de départ de la méthode n'est pas le même pour toutes les sciences. Pour chacune d'elles, ce point est constitué par des vérités d'ordre spécial. Ces vérités peuvent être ou bien des faits constatés par l'expérience : *Le monde existe. L'animal sent. Je pense, je suis libre*; ou bien ce sont des principes de pure raison : *on doit faire le bien. La somme des trois angles d'un triangle vaut deux angles droits.*

De là une classification des sciences en *sciences expérimentales* et en *sciences de raison*.

25. Pour les sciences expérimentales, la méthode commence par l'observation exacte des faits. Ces faits sont classés; leurs ressemblances et leurs différences sont notées avec soin; les faits semblables, rapprochés, sont soumis par l'esprit à des lois provisoires. On contrôle ces lois en les appliquant à chaque cas supposé, et, si c'est possible, on les vérifie au moyen de l'expérience. Des lois suffisamment établies, on passe à la recherche des causes, au moyen d'hypothèses successives, qui essayent de rendre raison des faits et des lois; et c'est ainsi que se constitue la science proprement dite.

Dans cette marche, qui remonte des faits aux lois et des lois aux causes, c'est l'*induction* qui est principalement employée, et la méthode est appelée *méthode inductive*.

26. Tout autres sont le point de départ et la marche des sciences de raison, des sciences mathématiques, par exemple. Ici nous partons des principes les plus simples obtenus par l'abstraction, et, comparant entre elles des vérités connues, nous en tirons, par le raisonnement, d'autres vérités théoriques ou des conséquences d'application. Le procédé est la *déduction*, et la méthode est appelée *méthode déductive*.

<sup>1</sup> M<sup>SR</sup> C. PAGNANI, O. S. B. *First notions of Logic, Metaphysics and Ethics*, p. 57.

27. Ces deux méthodes, essentiellement différentes, ne sont pourtant point exclusives ni opposées l'une à l'autre. Elles se prêtent, au contraire, un mutuel appui. Ainsi, lorsque par l'induction on est parvenu à découvrir la loi qui régit un groupe de phénomènes ou à en pénétrer la cause, l'esprit s'empare de cette vérité, et, à l'aide des principes de la raison, il en déduit d'autres vérités qui lui permettent de multiplier les applications et d'étendre indéfiniment le champ de ses recherches.

Règles. — 28. Mais quelle que soit la méthode employée, il faut observer les trois règles suivantes :

- 1<sup>o</sup> Aller d'une vérité plus connue à une vérité moins connue.
- 2<sup>o</sup> Procéder avec ordre, et lentement, passant par degrés d'une vérité à l'autre.
- 3<sup>o</sup> Ne rien accepter sans preuve.

Ces trois règles sont rationnelles, car elles sont l'expression des lois naturelles auxquelles notre esprit est assujéti; aller du connu à l'inconnu, avancer graduellement, et vouloir la raison de chaque chose.

29. La science religieuse a pour point de départ les vérités révélées de Dieu. Bien qu'un certain nombre de ces vérités, les mystères, ne forcent pas, par leur évidence, l'adhésion de notre esprit, elles sont néanmoins indiscutables à cause de l'autorité absolue du témoignage divin, et nous devons y adhérer par la foi. De ces vérités premières notre intelligence tire, par voie déductive, d'autres vérités secondaires et surtout un grand nombre de conséquences pratiques, qui doivent servir de règle à notre conduite. Sous ce rapport, on pourrait donc dire que la méthode déductive convient tout particulièrement à la science religieuse.

30. D'autre part, la religion révélée présuppose tout un ensemble de vérités d'ordre naturel, auxquelles l'esprit humain peut arriver par le raisonnement.

Des diverses manifestations de l'activité humaine nous remontons par induction aux facultés qui les produisent. On démontre ensuite par la nature de ces facultés et de leurs opérations la spiritualité, l'immortalité, la liberté de l'âme raisonnable.

Partant des divers genres de faits ou phénomènes que l'on constate dans l'univers, on remonte de la même manière aux lois qui les régissent, et, de l'existence de ces lois, on conclut à la nécessité d'un Créateur et Ordonnateur de toutes choses.

C'est ainsi que pour l'homme établi sur la terre, le monde entier devient une échelle par laquelle il peut s'élever des choses visibles aux invisibles, des effets et des causes secondes à la cause première, du fini à l'infini; en un mot, des créatures au Créateur.

Et cette méthode est parfaitement accessible à son esprit. C'est même, dit saint Paul, ce qui rend les hommes inexcusables pour n'avoir pas connu Dieu, ou, s'ils l'ont connu, pour ne l'avoir pas glorifié comme Dieu. *Car, ajoute-t-il, ce qui est connu de Dieu est manifeste pour eux. Dieu le leur a fait connaître; car ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont depuis la création du monde aperçues par l'intelligence au moyen de ses œuvres<sup>1</sup>.*

31. Voilà donc les deux voies qui nous sont ouvertes pour parvenir à la science, ou à la vérité perçue avec certitude : l'induction et la déduction. Entrons maintenant un peu plus dans le détail des opérations auxquelles l'esprit doit se livrer pour avancer dans cette route vers la vérité.

#### Analyse et synthèse.

32. Ce qui est connu par notre esprit lui apparaît comme un tout, quelque simple ou quelque compliqué que soit l'objet. Mais, à proprement parler, on ne connaît un tout que si l'on connaît ses parties et la manière dont elles sont réunies. Nous voyons par là quelles sont les opérations de la méthode.

En effet, pour connaître les parties d'un tout et la manière dont elles sont réunies, deux moyens sont à notre disposition : nous pouvons décomposer le tout en ses parties, ou bien réunir les parties pour reconstituer le tout. Un chimiste, par exemple, veut donner une idée de l'eau et de sa composition. Il peut prendre de l'eau et la décomposer ou la résoudre en ses éléments, ou bien prendre de l'hydrogène et de l'oxygène et les combiner pour en former de l'eau. Des deux manières le résultat est obtenu. On peut donc arriver à connaître un objet, soit par *décomposition*, soit par *composition*. Le premier moyen s'appelle l'*analyse*, et le second la *synthèse*.

Nous n'entrerons pas dans le détail des sens divers que les savants ont donnés à ces deux mots. Celui que nous venons d'ex-

<sup>1</sup> Rom. I, 19-20.

pliquer suffit à l'objet de cette étude. Décomposer une notion en ses éléments principaux, ou bien partir des éléments pour reconstituer la notion, sont deux opérations intellectuelles d'un usage presque constant dans l'enseignement de la religion. On en trouvera plus loin des exemples nombreux <sup>a</sup>.

33. Ces deux opérations, d'ailleurs, se complètent réciproquement. Un tout n'est qu'imparfaitement connu sans une analyse consciencieuse de ses parties; de même les parties n'ont leur valeur entière que par leur relation avec le tout. « Percevoir un objet, dit Balmès, c'est embrasser du même coup d'œil et les parties constitutives et les relations. Une machine démontée présente d'une manière plus distincte, sans doute, les pièces qui la composent; mais pour bien comprendre l'usage de ses parties, pour apprécier le concours particulier qu'elles apportent au mouvement général, il faut qu'elles aient été remises à leur place <sup>1</sup>. »

34. *L'analyse* et la *synthèse* ne vont pas seules. Il ne suffit pas, en effet, de décomposer un tout d'une manière quelconque; mais il est nécessaire de le faire attentivement et en suivant les règles d'une bonne *division*. La *définition* vient ensuite, qui délimite exactement chaque notion et détermine avec précision la nature de chaque partie et de l'ensemble.

Il existe d'ailleurs un lien étroit entre ces quatre opérations de la méthode. Si l'analyse doit se guider d'après les règles de la division, une division bien faite est à son tour le fruit d'une analyse attentive et sérieuse, comme une bonne définition est le produit d'une synthèse méthodique et complète.

<sup>a</sup> Voyez en particulier troisième partie, chap. IV.

<sup>1</sup> *Art d'arriver au vrai* ou *El Criterio*, p. 92.

## CHAPITRE II

### MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

#### SOMMAIRE

1. Méthodes générales : méthode d'invention, méthode d'enseignement. —
2. Principal caractère d'une bonne méthode; méthode naturelle, psychologique ou intuitive. —
3. Moyens de rendre les idées sensibles : comparaisons, paraboles, exemples, histoires. —
4. Méthode historique : méthode traditionnelle. Ancien Testament, Nouveau Testament. Saint Augustin; mode d'emploi. —
5. Les images : utilité, qualités, emploi.

#### 1. Méthodes générales.

1. La méthode est nécessaire à notre esprit lorsqu'il cherche la vérité, et que, par ses découvertes successives, il travaille à constituer la science. Elle est encore plus nécessaire, peut-être, lorsqu'il s'agit de communiquer cette science aux autres par l'enseignement. « Le succès de l'enseignement, dit M. Rendu, ne dépend pas uniquement des connaissances de l'instituteur; pour qu'il les communique avec fruit, il faut qu'il enseigne avec régularité, d'après des principes fixes et arrêtés, sinon l'esprit des élèves s'égarera dans une voie où il marche lui-même au hasard. »

« Toute instruction qui n'est pas méthodique, dit aussi M<sup>sr</sup> Dupanloup, n'est suivie qu'avec peine, ne laisse que confusion dans l'esprit, ne tarde pas à sortir de la mémoire. Bien méthodique, au contraire, elle est saisie plus facilement, elle est écoutée plus volontiers, elle se retient plus longtemps. »

2. On peut se demander d'abord s'il existe une différence essentielle entre la méthode de recherche ou d'invention, et la méthode d'enseignement. Saint Thomas ne voit entre ces deux méthodes que celle qui existe entre la nature et l'art. « Car, dit-il, dans la méthode d'invention, nous nous servons de notre propre esprit pour trouver la vérité; tandis que dans la méthode d'ensei-